



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Haute-Vienne

Question écrite n° 14858

Texte de la question

M Marcel Mocoeur attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'emploi à RVI Limoges. En effet, RVI Limoges a perdu, de nouveau, 104 emplois en 1989, ce qui porte le nombre des emplois supprimés à 1 428 depuis 1976. Devant la menace qui pèse sur l'existence même du site RVI de Limoges, il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour maintenir le site et quels moyens il envisage pour créer des emplois durables qui compenseraient les pertes subies. Il lui demande également qu'un rapport sérieux et objectif soit établi sur l'état économique réel de RVI Limoges et qu'il puisse préciser quel est l'avenir de ce site.

Texte de la réponse

Reponse. - L'usine de Renault Vehicules industriels (RVI) de Limoges a pour activités l'usinage, le montage, les essais de produits industriels de haute technicité et de petite série ainsi que la reconstruction d'organes mécaniques pour des clients civils et militaires. Renault Vehicules industriels a établi, en 1986, un plan de restructuration destiné à améliorer la compétitivité de l'entreprise. La reorganisation des activités du site de Limoges, du fait de leur diversité, a subi un décalage par rapport à l'ensemble des actions engagées. Certains regroupements, concernant les services achats et pièces de rechange, se sont faits progressivement. Ce n'est qu'à l'issue de la réalisation des transferts que la restructuration de l'unité de Limoges a pu être envisagée. Selon les informations fournies par la direction de RVI, la productivité globale de l'usine de Limoges, compte tenu de l'évolution de ses effectifs et du plan de charge, ne lui permettrait pas d'atteindre ses objectifs de compétitivité et ferait apparaître un sureffectif de 63 personnes. Par ailleurs, le regroupement du service pièces de rechange sur les sites lyonnais de RVI se traduit par un sureffectif de 27 personnes. La disparition des magasins gérant le stock pour l'armée de terre entraîne la suppression de 5 emplois. Enfin, le regroupement du service des achats à Venissieux et la reorganisation du service informatique représentent, pour Limoges, un sureffectif de 9 personnes. Après consultation du comité d'entreprise, le 26 mai 1989, la direction de RVI a proposé un plan social. Celui-ci comprend des offres de reclassement interne, dont certaines à Limoges, à chaque salarié âgé de moins de cinquante-cinq ans. Des reclassements externes dans le groupe Renault et dans la région seront entrepris avec l'aide de l'Association pour la reconversion du personnel de RVI. La signature d'une convention avec le Fonds national de l'emploi permettrait à 35 personnes, âgées de plus de cinquante-cinq ans, de bénéficier d'un départ en préretraite. D'autres mesures en cours de négociation comprenant des contrats de conversion, des allocations de reconversion s'ajoutant aux indemnités de licenciement et des allocations temporaires dégressives pourraient concerner les personnes licenciées pour motif économique.

Données clés

Auteur : [M. Mocoeur Marcel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14858

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2882